

Soutien à la méthanisation et différenciation des exploitations agricoles en Bretagne

20 février 2026

Paru en décembre 2025 dans les *Annales de géographie*, un article d'I. Réguer et N. Garambois (AgroParisTech) étudie les effets des politiques de soutien à la filière biogaz sur l'agriculture bretonne. La région est passée de 4 unités de méthanisation en 2010 à 190 en 2023 (figure), une progression encouragée par l'évolution des aides publiques. Au début des années 2010, le cadre national privilégiait la cogénération pour diversifier les revenus et chauffer les bâtiments d'élevage. À partir de 2018, l'objectif de souveraineté énergétique a orienté les soutiens vers l'injection de biométhane. Ce tournant imposait des raccordements au réseau gazier et des investissements importants, dépassant souvent les 3 millions d'euros par installation.

Évolution de l'implantation des méthaniseurs en Bretagne (2015-2023)

systematiquement au zéro-pâturage dès la mise en service. L'assolement est également modifié. Les surfaces en maïs ensilé augmentent, au détriment des prairies et des céréales. Pour compenser la surcharge de travail, les itinéraires techniques sont simplifiés et l'abandon du labour s'accompagne d'une utilisation accrue des herbicides. Ces effets sociaux et spatiaux ont conduit le Conseil régional de la Bretagne à réorienter ses subventions. Il restreint aujourd'hui ses aides aux études de faisabilité et aux petites unités, préférant subventionner l'installation de nouveaux agriculteurs.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : [*Annales de géographie*](#)